

# La forêt résiste aux orages économiques et climatiques

Valérie Deymes, v.deymes@sudouest.fr



*Stéphane Viéban et Édouard Bentejac, directeur général et président du groupe Alliance Forêts Bois. - VALÉRIE DEYMES*

**En 2023, la coopérative Alliance Forêts Bois a oscillé entre embellie, difficultés économiques et aléas climatiques. Elle doit aussi faire face aux « incompréhensions » de la société civile**

Oui, les précipitations en continu subies depuis l'automne 2023 et jusqu'à ce mois de juin 2024 ne sont pas étrangères à la végétation luxuriante, la croissance des arbres des bois et forêts de la Nouvelle-Aquitaine. En revanche, elles portent un coup sur l'activité économique, déjà en dents de scie sur 2023 pour des raisons autres qu'uniquement climatiques.

C'est le constat porté à la connaissance des adhérents néo-aquitains, vendredi dernier, depuis l'Hôtel de Région à Bordeaux, lors de l'assemblée générale de la coopérative forestière Alliance Forêts Bois.

## **1 Une année 2023 en dents de scie**

La première moitié de 2023 laissait présager de très belles perspectives. « Tous les marchés étaient porteurs, du bois d'œuvre au bois énergie en passant par le bois industrie. Toutes les essences étaient concernées par cette embellie. Nous atteignons à l'été une hausse de 20 % des volumes de bois commercialisés avec des cours très positifs », a rappelé Stéphane Viéban, directeur général de la coopérative forestière.

« Et à partir de septembre, nous avons subi un vrai retournement de la demande en grande partie lié à l'arrêt brutal de l'activité du bâtiment, puis, à compter de mi-octobre, lié aux pluies qui ont ralenti les travaux en forêt jusqu'à aujourd'hui. » D'ailleurs, la coopérative réfléchit à des solutions pour lisser l'exploitation et ainsi diminuer l'impact des aléas climatiques sur ses activités quand la solution du stockage pose d'autres questions sur le maintien de la qualité du bois.

Résultat ? Une année 2023 qui se clôture sur un chiffre d'affaires en léger fléchissement (moins de 5 % de baisse), à 224 millions d'euros tout de même, un résultat net de 1,2 million d'euros, 3,1 millions de mètres cubes de bois vendus – certifiés à 87 % PEFC (1) –, 1 486 nouveaux adhérents, 500 000 euros investis dans la recherche et le développement et 74 nouveaux essais en sylviculture.

## 2 Replantation des 12 000 hectares détruits

Des essais ? « Oui car notre coopérative est concernée par le dérèglement climatique : suivant les espèces, suivant les territoires et les conséquences en termes de mortalité des arbres, nous travaillons à planter de nouvelles espèces de feuillus, notamment, via notre pépinière Forelite », souligne Édouard Bentejac, le président.

Le chêne pédoncule, fortement malmené par le dérangement climatique, est ainsi petit à petit remplacé par le chêne pubescent, plus résistant. « Parallèlement, nous travaillons, avec les propriétaires, à casser la monotonie des parcelles en plantant des feuillus, et notamment du chêne tauzin, sur les lisières, afin de gagner en efficacité dans la lutte contre les incendies », ajoute-t-il.

Les incendies justement. En 2022, ils ont détruit 35 000 hectares de forêt en Gironde, quand le gel a lui eu raison de 20 000 autres hectares. Pour les propriétaires adhérents à Alliance Forêt Bois, ce sont 12 000 hectares qui ont été ainsi touchés.

« Nous avons pu récolter ces bois très rapidement en faisant venir des équipements de toutes les régions et en bénéficiant d'un temps sec. C'est le temps maintenant de la replantation qui grâce aux plans France Relance et France 2030, va permettre un financement des travaux à hauteur de 80 % de l'État. Ce sont ainsi 16 millions de plants que nous allons produire dans nos pépinières », renchérit Stéphane Viéban.



### **3 Les réponses «aux attaques »**

C'est aujourd'hui une inquiétude partagée par l'ensemble de la filière du bois et de la forêt : la multiplication des attaques et agressions physiques et verbales des professionnels sur le terrain. On évoque à la tribune, sans les nommer, des associations « très activistes qui usent de la violence pour exprimer leurs opinions », mais on veut aussi comprendre les interrogations de la société et y répondre «avec pédagogie ».

Un livret intitulé « Question de forêts » est publié à cet effet, pour apporter aux professionnels, aux élus, aux clients des réponses, y compris pour les questions qui fâchent telles que la coupe rase « souvent assimilée à un massacre », la protection des sols, les engrais ou la récolte de bois parfois assimilée à un « déstockage de carbone ».

**(1) Programme for The Endorsement of Forest Certification Schemes, ou Programme de reconnaissance de systèmes de certification forestière, en français.**

**« Nous travaillons à casser la monotonie des parcelles (...) afin de gagner en efficacité dans la lutte contre les incendies »**

#### ***DIX ANS***

Alliance Forêts Bois est née en 2014 de la réunion de 18 coopératives forestières de toute la moitié ouest de la France, quand le modèle de la coopérative forestière avait vu le jour au lendemain des incendies de 1949. Aujourd'hui, « premier reboiseur de France » comme elle se qualifie, Alliance Forêts bois compte plus de 40 000 adhérents dont 15 000 nouveaux sur les dix dernières années, propriétaires de 1 million d'hectares de bois et forêts. La coopérative compte 750 salariés et 2 000 emplois induits.

Publié le 04/07/2024 – Sud-Ouest – Valérie Deymes